

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal	Nombre de Membres présents à la séance	Nombre de Membres présents ou représentés qui ont pris part à la délibération
19	16	19
19	17	19 (19h40)

Date de la convocation : 7 octobre 2026

L'an deux-mil-vingt-six, le 13 octobre à 18h30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Jean-Paul COUILLER, Maire.

Présents :

Madame Claire BEAUFILZ, Madame Claude BOULIER, Monsieur Philippe CAUCHOIS, Monsieur Jean-Paul COUILLER, Monsieur Antoine DELESTRE, Monsieur Arnaud DESANNAUX, Madame Sylviane DEVILLERS, Madame Annick KOEHLER, Madame Annie LECOQ, Monsieur Jérôme LEFEBVRE, Monsieur Olivier ORIENT, Monsieur Philippe MACÉ, Monsieur Frédéric POTHÉRAT, Madame Gérardine SAHUT, Madame Sandrine SAMSON et Madame Christine TALBOT.

Absents excusés :

Madame Marion AUBRY (arrivée à 19h40 – à compter de la délibération 2026.061) a donné pouvoir à Madame Gérardine SAHUT, Monsieur Daniel CALTOT a donné pouvoir à Monsieur Jean-Paul COUILLER, Monsieur Rémy JAMES a donné pouvoir à Monsieur Frédéric POTHÉRAT.

Secrétaire de séance :

Madame Annick KOEHLER a été nommée secrétaire de séance.

Les membres du Conseil Municipal approuvent le procès-verbal de la séance du 15 septembre 2026.

Objet	Nature du vote	Décision
2026.056 Vote des tarifs à compter du 1er janvier 2027	Pour : 19	Adoptée à l'unanimité
2026.057 Avant-projet - travaux d'éclairage public avec le SDE 76 - allée du manoir	Pour : 18 Abstention : 1	Adoptée à la majorité
2026.058 Création et recrutement de Contrats d'Engagement Éducatif - ALSH 2027	Pour : 19	Adoptée à l'unanimité
2026.059 Création d'un poste permanent dans le cadre d'emplois des adjoints techniques	Pour : 19	Adoptée à l'unanimité
2026.060 Communauté de communes Inter Caux Vexin – refus d'adhésion au service de collecte des déchets verts	Pour : 15 Contre : 4	Adoptée à la majorité
2026.061 Modification du règlement du Conseil Municipal des Jeunes	Pour : 19	Adoptée à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.